

Place des Institutions Régionales dans la Mise en Place et le Développement d'un Système National d'Information

Par **R. MEZIANI, S. MEZIANI, B. RABTA,
K. BOUKHETALA et D. AÏSSANI**

1. Introduction

A l'heure actuelle, les profondes mutations qui caractérisent la vie politique, économique et sociale (à l'échelle planétaire) engendrent des besoins en informations économiques de plus en plus complexes et diversifiés [4]. Chaque Etat, chaque gouvernement, chaque décideur a besoin d'informations lui permettant de piloter au mieux, et à moindre coût, sa gestion et son développement économique et social. Il doit pour cela s'appuyer sur un système d'information complet et crédible, lui permettant tout à la fois d'éclairer l'événement et de conduire la décision [1].

En vue de modéliser un système national d'information économique en Algérie, l'équipe du Dr B. Dahmane a initié en 2003 une enquête par questionnaire afin d'identifier les acteurs et les sources d'informations économiques, ainsi que la définition des circuits de collecte et de circulation de l'information économique [4].

Le SNIE (Système National d'Information Economique) est étroitement lié au SISA (Système National d'Information Statistique). Cet aspect avait été clarifié lors de la Journée d'Etudes Nationale bdts03 (Banques de Données et Traitement Statistique, Béjaïa - Mai 2003). En particulier, il avait été souligné la nécessité de clarifier la place des institutions régionales et le rôle de certains laboratoires de recherche spécialisés dans la mise en place et le développement d'un Système National d'Information (Statistique, Economique)[3].

L'objectif de cette communication est justement de préciser ces deux points, en se basant sur le cas de la Direction des Domaines de la

Sous la Direction de
Madjid DAHMANE

Le Système National d'Information Economique



**Etat
& Perspectives**

C E R I S T
2 0 0 6

Place des Institutions Régionales dans la Mise en Place et le Développement d'un Système National d'Information

Par **R. MEZIANI, S. MEZIANI, B. RABTA,
K. BOUKHETALA et D. AÏSSANI**

1. Introduction

A l'heure actuelle, les profondes mutations qui caractérisent la vie politique, économique et sociale (à l'échelle planétaire) engendrent des besoins en informations économiques de plus en plus complexes et diversifiés [4]. Chaque Etat, chaque gouvernement, chaque décideur a besoin d'informations lui permettant de piloter au mieux, et à moindre coût, sa gestion et son développement économique et social. Il doit pour cela s'appuyer sur un système d'information complet et crédible, lui permettant tout à la fois d'éclairer l'événement et de conduire la décision [1].

En vue de modéliser un système national d'information économique en Algérie, l'équipe du Dr B. Dahmane a initié en 2003 une enquête par questionnaire afin d'identifier les acteurs et les sources d'informations économiques, ainsi que la définition des circuits de collecte et de circulation de l'information économique [4].

Le SNIE (Système National d'Information Economique) est étroitement lié au SISA (Système National d'Information Statistique). Cet aspect avait été clarifié lors de la Journée d'Etudes Nationale bdts03 (Banques de Données et Traitement Statistique, Béjaïa - Mai 2003). En particulier, il avait été souligné la nécessité de clarifier la place des institutions régionales et le rôle de certains laboratoires de recherche spécialisés dans la mise en place et le développement d'un Système National d'Information (Statistique, Economique)[3].

L'objectif de cette communication est justement de préciser ces deux points, en se basant sur le cas de la Direction des Domaines de la

Wilaya de Béjaïa et le rôle de cette institution régionale, qui relève du Ministère des Finances et qui a pour mission de gérer les biens de l'état, est devenu crucial, particulièrement en raison de la réforme actuelle de l'administration.

La première partie de ce travail concerne la conception et la réalisation du système d'information statistique de la Direction des Domaines. Ce système permet d'enregistrer toutes les données disponibles, de faciliter la consultation et de minimiser le temps de collecte. Dans la deuxième partie, nous montrons comment ce système d'information peut être utile aux gestionnaires, à l'échelle régionale ou nationale. A titre d'exemple, nous avons évalué les performances des sous-bureaux de la Prescription acquisitive et du contentieux (de la Direction des Domaines).

2. Concepts de base [3]

Un système est une structure cohérente et complète, physique ou virtuelle, composée d'éléments, reliés les uns aux autres par une ou plusieurs relations. L'ensemble des éléments d'un système fonctionne pour produire une ou plusieurs activités à la fois [1].

Un système d'Information Statistique est une structure qui permet d'organiser, de produire, de traiter l'information et de proposer des scénarii, pour l'aide à la décision. Un système d'information statistique doit être alimenté par l'information statistique able et de qualité, qui permet la conception de politiques ou stratégies socio-économiques et industrielles, permettant des projections sur le futur proche ou lointain. Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les systèmes d'informations statistiques régionaux et internationaux s'imposent et deviennent la préoccupation des décideurs et des institutions, qui veillent à la promotion de l'information statistique. Ainsi, Euro-Stat, Med-Stat et Afri-Stat sont trois organes qui constituent trois pôles: l'un européen, l'autre méditerranéen et le troisième africain. Ils jouent un rôle important dans la coordination entre les sous-systèmes d'information régionaux et locaux dans les pays européens, méditerranéens et africains, cherchent à centraliser l'information statistique, pour la mettre à la disposition des économistes et des industriels, des politiques, des scientifiques, des médias, des éducateurs et des chercheurs.

3. Les organes de l'Etat algérien, chargés de la promotion d'un Système National d'Information

A l'échelle nationale, l'état algérien a mis en place des organes officiels, tels que l'ONS, l'ONM, le Cerist, les différentes directions chargées de la statistique et de la planification au niveau des ministères, les laboratoires de recherche, tous chargés du développement et de la promotion d'un Système d'Information. Tous ces organes devront jouer un rôle principal dans la conception et la promotion d'un système d'information statistique algérien, qui doit tenir compte des priorités nationales, en matière de production et de diffusion de l'information statistique, nécessaire à la mise en place de toute stratégie économique, sociale, culturelle.

A titre d'exemple, le Cerist a mis en place un programme de recherche chargé de réfléchir à la mise en place d'un Système National d'Information Economique en Algérie. Lors d'une rencontre organisée en 1993, B. Dahmane et ses collaborateurs avaient essayé de cerner les fondements organisationnels de ce Système National (par secteur, par type d'information, par thème, par région), ainsi que les instruments de promotion et de régulation (documentaires, normatifs, humains).

Le SNIE s'avère être un outil pour la représentation du réel économique d'une nation, et ce, à travers la constitution de banques et bases de données de différents types, la définition de circuits de collecte et de circulation de l'information, la mise en oeuvre et la maintenance de nomenclatures diverses. Les auteurs de ce programme constatent que les éléments d'un tel système semblent être à l'oeuvre en Algérie. Cependant, ils se posent la question suivante: ces éléments fonctionnent-ils en tant que système? Interrogation d'autant plus opportune que le passage d'un système d'économie dirigée à une « économie dite de marché » a bouleversé complètement le fragile système d'information mis en place pour les besoins de la planification (voir intervention des collaborateurs de M. Dahmane) [4].

De ce fait, les auteurs de ce programme constatent que la situation actuelle s'identifie à une re-construction des Administrations entières se consacrent à collecter des données considérable oeuvre un peu partout, de nouveaux acteurs et services sont créés, tels les Observatoires ou le réseau Internet. Cependant, la faiblesse de l'articulation entre ces éléments les identifie plus à des réalisations isolées et à faible niveau d'intégration. Ce qui prive l'économie d'un outil de consolidation, de projection et de simulation [4].

A titre d'exemple, le projet de réforme administrative en Algérie a

rendu nécessaire la mise en place d'un réseau au niveau de la Direction Générale du Domaine National. Des actions sont programmées tant à l'échelle centrale que régionale afin de doter cet organisme d'un système d'information sectoriel efficace. Déjà, un site internet permet aux professionnels du foncier (ainsi d'ailleurs que les autres utilisateurs) de mieux connaître l'Administration Domaniale, son activité, ainsi que la réglementation afférente à la gestion du foncier en Algérie. En particulier, une partie de ce site est consacré au fonds documentaire (législation, réglementation) régissant la cession des biens immobiliers appartenant à l'Etat et aux O.P.G.I et comportant les conditions, les modalités et les procédures d'acquisition et les avantages financiers liés à cette opération.

4. Les Systèmes d'Information Régionaux [6]

Aujourd'hui, le développement de systèmes d'enregistrements des échanges, de diffusion d'information statistique en temps réel a profondément modifié les comportements et a rendu l'environnement assez complexe et difficilement maîtrisable. L'Algérie comme pays méditerranéen et africain occupe une place centrale et stratégique, en matière d'échanges économiques.

C'est pourquoi le système d'information statistique algérien doit être en concordance avec les systèmes régionaux : Afri-Stat et Med-Stat.

Ainsi, les missions de Med-Stat sont :

- De consolider des systèmes d'information statistique des pays MED;
- De fournir aux utilisateurs des statistiques UE-MED l'accès à l'information statistique;
- D'acheminer les données produites dans le cadre des sous programmes Med - Stat vers les bases de données de référence d'Euro - Stat en utilisant les outils et procédures d'Euro-Stat.
- De promouvoir la visibilité globale de Med-Stat.

Ceci demande nécessairement:

- une collecte permanente de l'information statistique, par l'utilisation de méthodes scientifiques appropriées;
- une organisation scientifique de l'information, par une segmentation, effectuée en fonction des objectifs ciblés ;
- une utilisation de supports de stockage fiables ;
- Une mise en place de systèmes, de transfert de l'information statistique, modernes et assez fluide (Internet, Intranet, ...) ;

- Une exploration rationnelle de l'information statistique, en utilisant des méthodes scientifiques, d'analyse et de traitement de données, qui permettent d'introduire divers résumés statistiques, dont certains peuvent être même diffusés en temps réel.

D'un autre côté, Afri-Stat a été conçu pour répondre aux besoins d'information de certains pays Africains. En effet, les pays en voie de développement ne disposent pas toujours de moyens (humains et matériels) nécessaires à la mise en place d'un système d'information performant.

Afri-Stat dispose de pouvoirs réglementaires dans le domaine de l'harmonisation des concepts, des normes et des méthodes statistiques. Il s'inscrit ainsi dans la préoccupation africaine d'intégration économique régionale, qui suppose l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques.

Cette volonté d'harmonisation et d'intégration est mise en oeuvre par Afri-Stat à travers des opérations d'appui à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information statistique ou aux analyses et synthèses économiques, selon le programme de travail qui est défini par les États membres.

Afri-Stat a pour mission d'aider les États membres à :

- Construire les outils de base (socle minimal) pour le développement de la Statistique ;
- Développer des systèmes statistiques cohérents et pertinents ;
- Mieux répondre aux demandes d'informations issues des politiques d'ajustement structurel et de réformes économiques ;

La méthode de travail dans chaque domaine d'activité d'Afri-Stat est la suivante :

- Faire l'inventaire des méthodes et sources utilisées par les Instituts Nationaux de Statistique des États membres ;
- Identifier et mobiliser l'expérience et le savoir faire (concepts, méthodes, outils) accumulés par les experts et les organismes internationaux ;
- « Auditer » les résultats, assurer les comparaisons, diffuser l'information, les conséquences attendues de cette activité étant de sortir les statisticiens de leur isolement et d'assurer une plus grande cohérence et une meilleure fiabilité à l'information produite ;

- Organiser des groupes de travail d'experts nationaux des États membres, permettant d'harmoniser et de promouvoir concepts, normes, méthodes, sources et résultats, et de définir et d'élaborer des outils pertinents et cohérents ;
- Aider à la mise en place des outils permettant notamment de répondre aux besoins d'information des décideurs nationaux ;

Un exemple concret est fourni par la mise en place au niveau de la Direction des Ports du Ministère des Transports d'un Système National d'Information pour les statistiques de transport. Ce projet est en cours dans le cadre d'un programme de coopération statistique Med-Stat. Le Port de Béjaïa a été associé au sous-projet relatif aux statistiques maritimes. Il s'agit de mettre en place un système d'information national harmonisé et compatible avec les besoins en informations définis dans le cadre Euro-Méditerranéen (Med-Trans). Le plan d'action mis en oeuvre comprenait une phase diagnostic et une phase réalisation d'une base de données nationale (voir la communication de M. Abdelkader Boumessila).

5. Actualisation du Système National d'Information

Une collecte permanente de l'information statistique au niveau des structures qui l'engendre est une tâche très importante, qui demande l'utilisation de méthodes d'échantillonnage appropriées, permettant à l'utilisateur de contrôler le biais dans l'information par rapport aux standards réels ou théoriques, afin d'assurer sa qualité. Une information statistique collectée nécessite une organisation, par segmentation, selon les objectifs qu'on veut atteindre et les actions qu'on désire réaliser. Une telle organisation nécessite la définition de critères de segmentation adéquats. Le stockage de l'information statistique sur des supports fiables, supports informatiques et autres, est une opération d'investissement, qui peut demander un coût initial de réalisation assez élevé, mais amorti, après que les objectifs seraient atteints. Dans un système d'information statistique fiable, l'information doit circuler d'un centre d'activité vers un autre, avec flexibilité et sûreté. L'utilisation des systèmes de transfert modernes, comme l'Internet ou l'Intranet, permettent de gagner du temps et de traiter des opérations en temps réel.

Une information statistique à l'état brut reste souvent inutile si elle n'est pas explorée. Une exploration rationnelle de l'information statistique fait partie des missions du scientifique, qui cherche à comprendre l'origine de la structure d'origine, par l'analyse et le traitement, allant

vers la modélisation. Cette dernière permet la reproduction et la simulation de la structure réelle.

En modélisation, c'est souvent l'outil mathématique qui est utilisé, pour décrire les différentes activités du système et les relations qui peuvent exister entre ses composantes. Ceci est souvent décrit par des équations mathématiques, des procédés algorithmiques, ou les deux à la fois.

Ces différentes activités peuvent être à l'origine de toute mise en place d'un système intégré d'information statistique, qui cherche à :

- Diffuser les données statistiques comparables ;
- Stimuler les échanges de données ;
- Mettre au service des utilisateurs, une information statistique fiable, pertinente et à jour;
- Fournir un support d'information pour toute mise en place de stratégie nouvelle.

6. Relations entre les producteurs et les utilisateurs de l'information

Un système d'information doit donc se caractériser par la fiabilité de l'outil de stockage, et la flexibilité dans le transfert et l'acquisition de l'information, assurant ainsi une circulation fluide entre le producteur et l'utilisateur. Producteurs et utilisateurs de l'information doivent entretenir un dialogue permanent, qui permet de débattre des objectifs et des intérêts des uns et des autres, de telle manière que l'information produite soit réellement utile. [3].

7. Rôle des laboratoires spécialisés dans la promotion des Systèmes Nationaux

Les laboratoires spécialisés, plus particulièrement les laboratoires de recherche en statistique et théorie de l'information, peuvent jouer un rôle important dans le développement des systèmes d'information, par la recherche de méthodologies scientifiques efficaces et appropriées à la réalisation d'échantillonnage statistique, à l'analyse et le traitement de l'information. Ces laboratoires doivent regrouper, pour des thèmes de recherche communs, des équipes de recherche pluridisciplinaires : statisticiens, sociologues, psychologues.

Avec la nouvelle loi sur la recherche, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a agréé certains laboratoires dont la mission principale est de développer des thèmes de recherche qui vont dans le sens de la promotion des systèmes d'informations statistiques en Algérie. Certains projets de recherche sont définis conjointement avec les producteurs de l'information, sur demande des

utilisateurs. Les problèmes rencontrés dans la définition de ces projets sont généralement d'ordre organisationnel. Comment exploiter l'information? En effet, les objectifs des utilisateurs sont mal définis, l'information brute est mal classifiée, parfois inexistante. Le manque de communication entre les différents centres d'information et les structures de recherche, ainsi que l'absence d'un dialogue commun, sont aussi des facteurs de blocage.

Le Laboratoire de Recherche LAMOS Béjaïa est constitué de chercheurs de différents profils: probabilistes, statisticiens, chercheurs opérationnels, spécialistes de l'optimisation, informaticiens, électrotechniciens, mécaniciens, etc. Dans le cadre de ses programmes de recherche communs avec plusieurs organismes socio-économiques et entreprises industrielles, il a acquis une expérience de premier plan dans la reconstitution et l'organisation de bases de données, ainsi que leurs exploitation : traitement statistique, modélisation, etc. Les études réalisées dans plusieurs institutions [Sonatrach, Sonelgaz, Entreprise Portuaire de Béjaïa, E.N.C.G., Direction de l'Education et Direction de la Planification et l'Aménagement du Territoire, Cevital, Eriad, Municipalité, Banques (B.N.A., B.A.D.R), Assurances (S.A.A., CAAT), Naphtec, Eco-tex, P.T.T., C.N.A.S., Naphtal, S.N.T.R.,...] ont permises d'élaborer des méthodes et des outils d'aide à la décision spécifiques, valorisées à l'échelle internationale. Dès 1996, le LAMOS avait collaboré avec l'E.P.B. pour la réalisation de réseaux locaux et l'exploitation d'internet.

8. Stratégie de développement d'un Système National d'Information

Une stratégie est un ensemble de règles définies par le concepteur pour atteindre des objectifs ciblés. Un système d'information statistique nécessite une stratégie particulière pour son développement. Cette stratégie peut se résumer dans les points suivants :

- Définition d'un schéma organisationnel global, en fonction des objectifs ciblés : ensemble de centres d'informations principales, muni d'une relation d'équivalence ;
- Définition des actions à entreprendre au niveau de chaque centre;
- Détermination des paramètres de contrôle de la qualité de l'information, pour chaque centre ;
- Unifier les outils de stockage et de transfert de l'information ;
- Encourager la diffusion des données à travers le Web ;
- Concevoir des bases de données pour l'organisation et la diffusion de l'information ;

- Procéder à la classification et à l'indexation de l'information statistique;
- Développer un vocabulaire approprié ;
- Encourager la recherche pluridisciplinaire dans les laboratoires spécialisés;
- Sensibiliser les producteurs de l'information statistique sur l'importance d'un Système d'Information Statistique ;
- Organiser des rencontres de concertation et de dialogue entre producteurs et utilisateurs de l'information statistique ;
- Soutenir l'établissement de centres d'information pour encourager l'utilisation et le développement des statistiques, en leurs laissant une certaine autonomie d'action.

Dans [1], nous avons montré que l'exploitation de bases de données non actualisées peut conduire à des résultats erronés. Afin d'éviter que ces bases ne deviennent facteurs de désordre, il est nécessaire d'identifier les mécanismes en jeu. En effet, toute construction de base de données implique la mise en place d'un ordre interne (cf. [1]).

9. Une institution régionale: la direction des domaines de la Wilaya de Béjaïa

La Direction des Domaines de la Wilaya est un service extérieur qui relève de la Direction Générale du Domaine National (Ministère des Finances). Elle est organisée suivant le décret N° 91.65 du 02 mars 1991 et l'arrêté du 04 juin 1991 (cf. [5]). Il s'agit d'un vaste organisme régional qui a pour mission de gérer les biens de l'état. Des services et des inspections, situés dans différentes villes de la Wilaya, y sont rattachés.

Chacun des services de la D.D est constitué de plusieurs bureaux. La structure organisationnelle de cette administration est illustrée par l'organigramme de la figure (1):

La direction des Domaines est en interaction avec d'autres administrations locales et nationales pour l'échange des informations nécessaires à leur fonctionnement. C'est le cas par exemple de la direction de l'hydraulique, la direction maritime, la direction des mines. A titre d'exemple, ces derniers organismes donnent leurs avis et fixent la redevance à payer par l'acquéreur des biens des domaines. Par ailleurs, la direction des domaines entretient des rapports quotidiens avec la Direction Générale du Domaine National. En particulier, elle lui fournit des statistiques trimestrielles et annuelles.

10. Conception et réalisation du Système d'Information Local

a) Description du champ de l'étude

La direction des domaines est composée de trois services et de quatre inspections régionales:

- Service des affaires générales et des moyens.
- Service des opérations domaniales.
- Service des expertises et des évaluations domaniales.

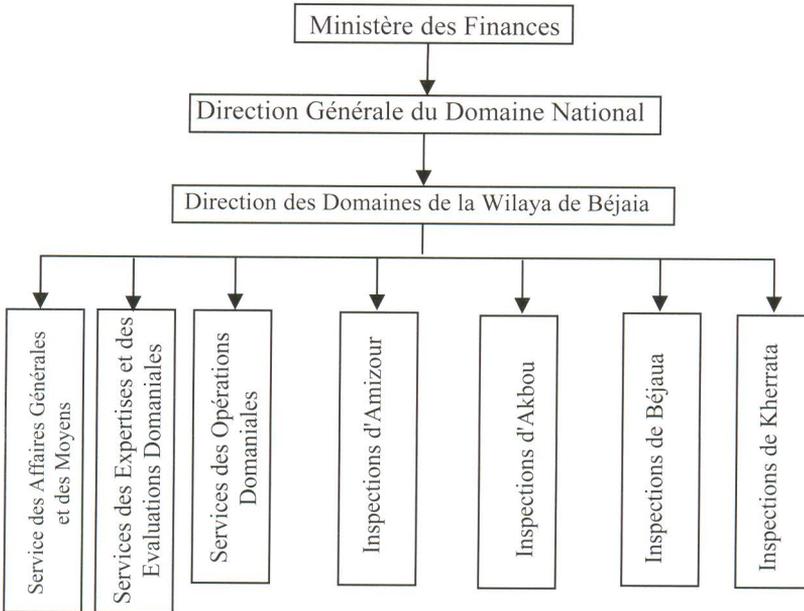


Fig : Organigramme général de la Direction des Douanes

Chaque service est constitué de plusieurs bureaux. Ainsi, le service des opérations domaniales comprend trois bureaux. Le sous-Bureau du contentieux (appartenant au Bureau des Actes Administratifs et du Contentieux) est chargé:

- d'instruire les requêtes relatives aux opérations domaniales formulées par les particuliers;
- d'instruire et suivre les affaires contentieuses portées devant les cours et tribunaux;
- de dresser le bilan des affaires contentieuses et précontentieuses et d'en faire communication à la structure concernée.

Quant au sous-Bureau PA (Prescription Acquisitive), il appartient au

Bureau de la Gestion Domaniale et du Suivi du Recouvrement (GDSR). Il s'occupe des dossiers envoyés au notaire et concernant les demandes d'actes de propriété.

L'ensemble des informations véhiculées par ces bureaux sont:

- le nombre de dossiers traités par semestre;
- le nombre de dossiers traités par an;
- le nombre de dossiers favorables;
- le nombre de dossiers défavorables;
- le nombre de dossiers rejetés;
- le nombre de dossiers en instances.

b) Modélisation du système

Lors de la mise en place d'un système d'information, il convient de rassembler toutes les données manipulées par ce système afin de mettre en place un dictionnaire de données.

Ces dernières donneront naissance aux propriétés constituant la base du CD (Modèle Conceptuel des Données). Le MCD représente l'ensemble des concepts et règles qui permettent de visualiser les objets et les rapports entre ces objets [2].

c) Applications

Nous avons illustré cette modélisation sur deux exemples. Il s'agit deux sous-bureaux présentés précédemment.

1. Cas de la Prescription Acquisitive (PA):

Pour ce sous-bureau, nous présentons le dictionnaire de données et la schématisation du MCD:

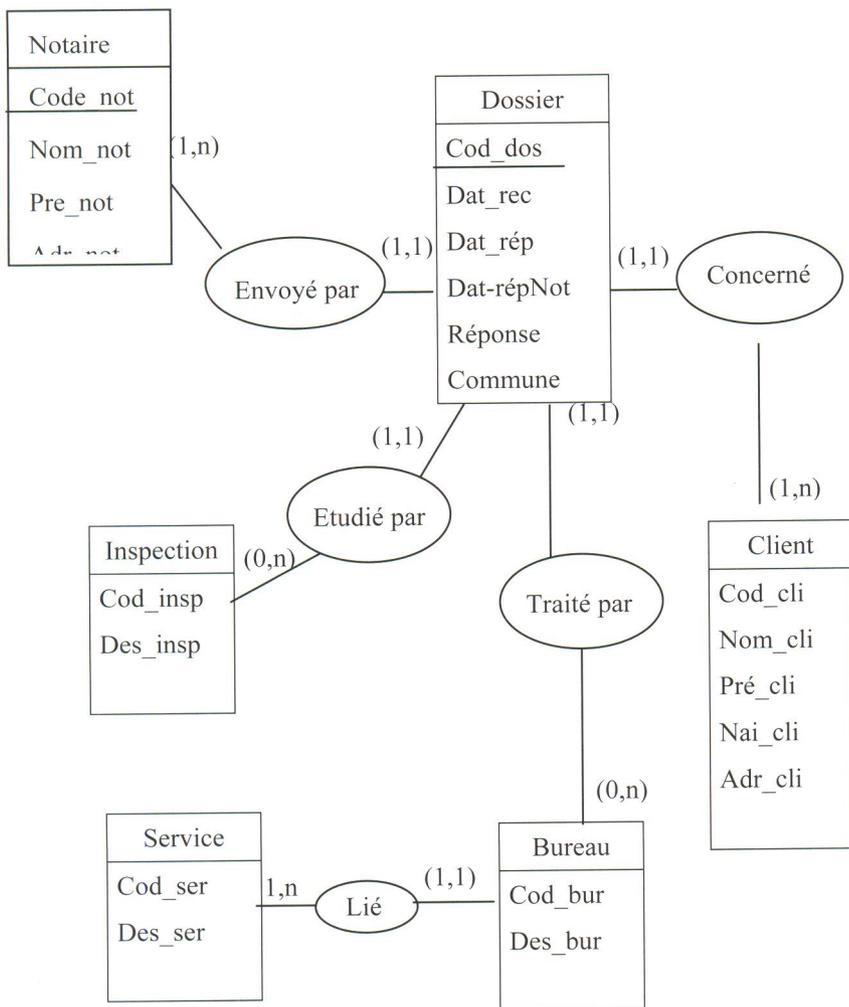
* Le dictionnaire de données [2]

Le dictionnaire de données concernant le bureau de PA est donné sur le tableau de la figure (1)

Code	Intitulé	Type	Longueur	Observation
Cod-dos	Code de dossier	N		
Date-Rec	Date de réception de dossier	Date		
Réponse	La réponse	Texte	1	
Date-Rep	Date de la réponse de l'inspection	Date		
Date-RepNot	Date de la réponse au notaire	Date		
Com-dos	La commune de dossier	Texte	15	
Cod-Not	Code de notaire	N		
Nom-Not	Nom du notaire	Texte	15	
Pré-Not	Prénom du notaire	Texte	15	
Adr-Not	Adresse du notaire	AN	20	
Cod-Cli	Code du client	N		
Nom-Cli	Nom du client	Texte	15	
Pré-Cli	Prénom du client	Texte	15	
Nai-Cli	Date de naissance du client	Date		
Adr-Cli	Adresse du client	AN	20	
Cod-Ins	Code de l'inspection	N		
Des-Ins	Désignation de l'inspection	Texte	20	
Cod-Bur	Code du bureau	N		
Des-Bur	Désignation du Bureau	Texte	20	
Cod-Ser	Code du service	N		
Des-Ser	Désignation du service	Texte	20	

Tab. 1 - Dictionnaire de données du bureau de la prescription acquisitive.

* Schématisation de MCD
 Le MCD est donné sur la figure (2)



2. Cas des affaires de contentieux

Pour le sous bureau du contentieux, nous présentons le dictionnaire des données et la schématisation du MCD.

* Le dictionnaire de données

Le dictionnaire de données concernant le sous bureau du suivi des affaires de contentieux est donné dans le tableau de la figure (2)

Code	Désignation	Type	Longueur	Observation
Cod-dos	Code de dossier	N		
Date-Rec	Date de réception	Date		
Com-dos	Commune de dossier	Texte	15	
Num-aff	Numéro de l'affaire	Texte		NNN/02
La cour	La cour de l'affaire a été traitée	Texte	15	
Type-aff	Type de l'affaire	Texte	02	CA, CC, CP, CF
Obj-aff	Objet de l'affaire	Texte	20	
Surface	Surface de l'objet d'affaire	N		
Dec-aff	Décision de l'affaire	Texte	20	
Date-dec	Date de la décision	Date		
Obs-dos	Observation de dossier	Texte	20	RI,C,Q

Tab. 2 - Dictionnaire des données du contentieux

CA: Chambre Administrative.
CP: Chambre Pénale.

CC: Chambre de Commerce.
CF: Chambre Foncière.

* Schématisation du MCD

Le MCD est donné sur la figure (3)

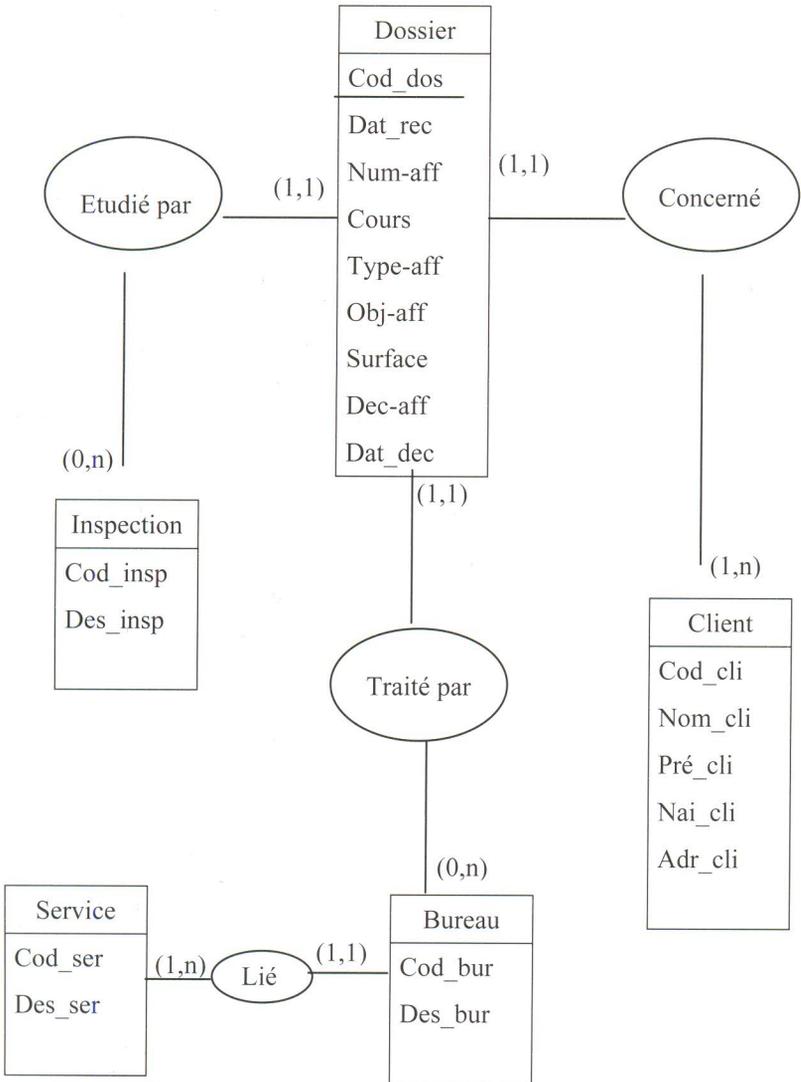


Fig.3 : Le MCD du bureau suivi des Affaires de Contentieux

11. Fonctionnement du logiciel SISDD

Le logiciel SISDD a été réalisé sous l'environnement DELPHI, développé pour l'enregistrement de toutes les données nécessaires et surtout pour le calcul des statistiques.

La base de données a été créée sous Microsoft Access. Elle permet de gérer toutes les données disponibles.

Il s'agit par exemple de toutes les informations relatives aux dossiers reçus par les sous-bureaux de la prescription acquisitive et du contentieux.

La fiche de la figure (Fig.4) représente l'interface principale de l'utilisateur.



Fig . 4 : Fiche Principale

Le logiciel SISDD permet de:

- Effectuer des mises à jours (Ajout, suppression, modification,...),

telles qu'indiquées par la fenêtre correspondante(cf. figure (5));
 - Effectuer des recherches sur un dossier, un client, selon les options (date, décision,...). Cf. figure (6).
 Le logiciel permet également de générer des données statistiques sous forme de tableau (cf. figure(7)), sous forme de graphe (cf. figure (8))ou sous forme d'états de sorties (cf. figure (9)), selon le choix indiqué.

Mise à Jour des Dossiers : Prescription Aquisitive

Saisie des données

Code Bureau Code Inspection Commune

Observation :

Code Dossier Date Réception :

Code Client Date Réponse :

Code Notaire Réponse : Date Réponse au Notaire :

Code Dos	Date Recpt	Date Réponse	Date Rép au Nc	Réponse	Commune	Cod Client	Code Notaire	Cod Ins
1	30/05/2001	20/01/2002	17/02/2002	D	Taskiout	1	1 K	
2	13/11/2001	06/02/2002	03/03/2002	F	Tamidjet	2	5 K	
3	24/12/2001	27/02/2002	02/04/2002	F	Fenaia	5	1 Ak	
4	24/12/2001	27/02/2002	02/04/2002	F	Fenaia	3	2 Ak	
5	24/12/2001	14/04/2002	17/04/2002	F	El-kseur	4	3 B	
6	24/12/2001	27/02/2002	02/04/2002	F	Ighiam	6	6 Ak	
7	25/12/2001	27/03/2002	02/04/2002	F	Amalou	7	4 Ak	

Fig . 5 : Mise à jour des dossier de la prescription aquisitive

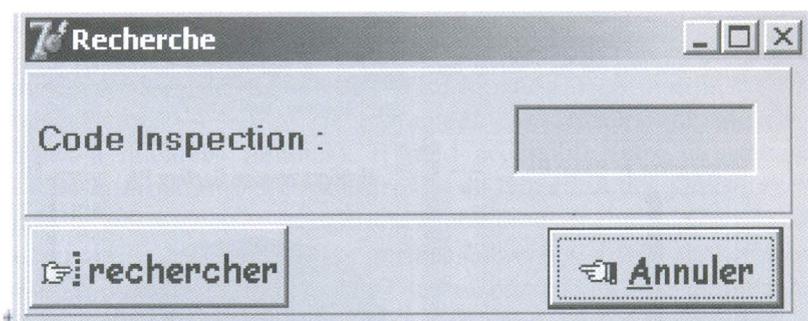


Fig . 6 : Recherche d'un dossier par code inspection

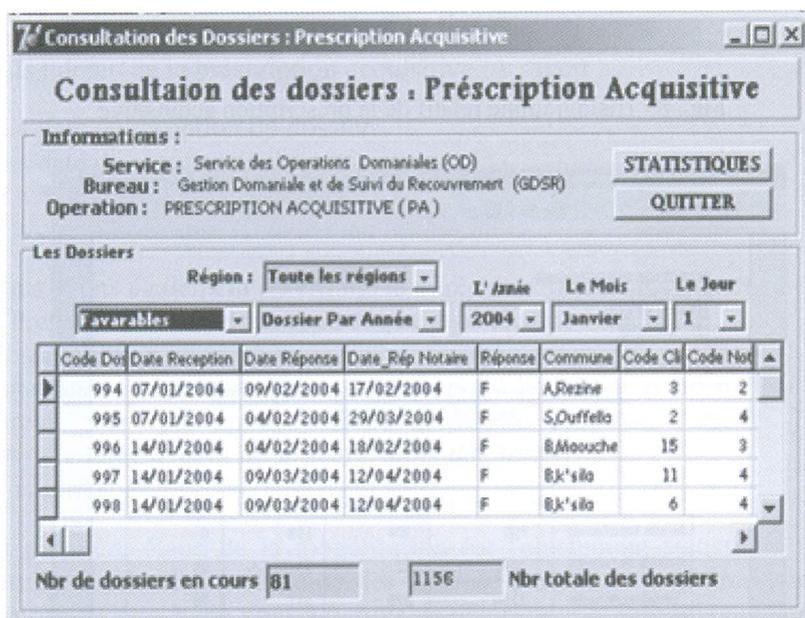


Fig . 7 : Consultation des dossiers de la prescription acquisitive

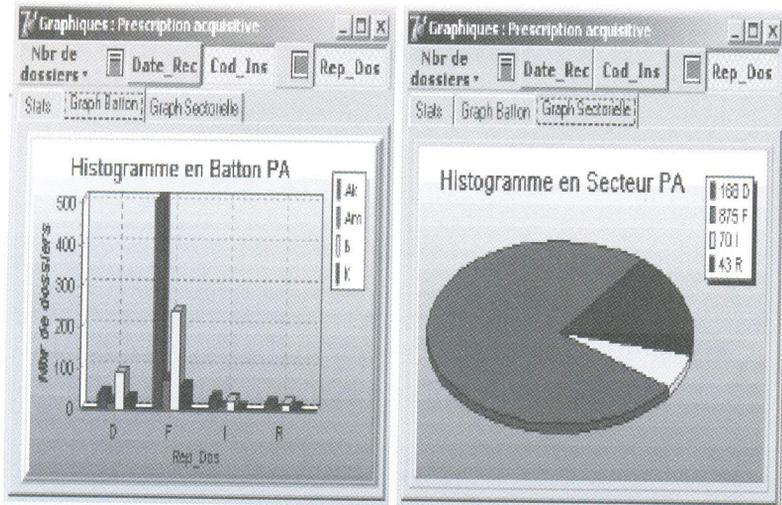


Fig . 8 : Histogramme relatif de la prescription acquisitive

Prévisualisation d'impression

DIRECTION DES DOMAINES
 DE LA VILAYA DE BEJAYA
 SERVICE DES S.O.D
 BUREAU G.D.M.

**CONSTATATION DE LA PRESCRIPTION ACQUISITIVE
 PAR ACTE DE NOTORIÉTÉ**

Situation au 31/12/2004

	Nbr de Dossier Regus	Rep_Positives	Rep_Négatives	Instances
Année Antérieures:	992	794	198	0
Activité de l'Année	164	81	13	70
Situation Actuelle	1156	875	211	70

0% Page 1 sur 1

Fig . 9 : Constatation de la situation annuelle de la prescription acquisitive de l'année 2004

12. Evaluation des performances

La mise en place de ce Système d'Information a permis de réduire considérablement le temps de traitement des dossiers (de quelques semaines à quelques minutes). Il rend accessible (aux utilisateurs) toutes les informations et les chiffres de la Direction des Domaines et permet aux gestionnaires de réaliser de nombreuses études. C'est le cas par exemple de l'évaluation des performances des différents services. Présentons ici le cas des deux sous bureaux considérés précédemment.

La collecte des données a été un élément crucial et décisif dans la constitution de la base de données. Elle nous a permis de rassembler le matériel empirique sur lequel va se fonder notre étude. Pour constituer cette base empirique, nous avons eu recours au questionnaire, ainsi qu'aux informations portées sur les registres qui se trouve au niveau du sous bureau de la prescription acquisitive. A savoir :

- La date de réception du dossier;
- La date de réponse de l'inspection;
- La date de réponse au notaire;
- La commune où se situe le bien immobilier.

Nous avons également déterminé la durée de service dans le bureau de la Prescription Acquisitive, ainsi que dans chaque inspection (observations)

Nous avons ensuite modélisé le traitement des dossiers au niveau du bureau "PA" par application de la théorie des files d'attente. Les dossiers représentent les usagers, alors que le sous-bureau représente le serveur [5].

La première étape de la modélisation est l'ajustement statistique. Ce dernier a été effectué à l'aide des tests de Khi-Deux et Kolmogorov-Smirnov. Cette étape nous a permis de déterminer la loi régissant sur le modèle, à savoir les lois des arrivées aux différents serveurs (qui sont poissonniennes) et la loi des durées de chaque service (qui est exponentielle). Le détail est présenté ci-dessous:

- Les bureaux de la prescription acquisitive 1 et 2 sont représentés par des systèmes de files d'attente M/M/1.
- Les stations d'Akbou, d'Amizour, de Béjaïa et de Kherrata sont respectivement représentées par des systèmes de files d'attente M/M/3,

M/M/2, M/M/3, M/M/3. La discipline de service est FIFO, alors que la capacité des _les d'attente est illimitée.

La deuxième étape a consisté à évaluer les performances de ce réseau. Pour cela, nous avons utilisé deux méthodes: La méthode opérationnelle et la simulation à événements discrets. Une comparaison des résultats obtenus a été effectuée (cf. le détail dans [5]).

13. Conclusion

Un système d'information est une structure cohérente, réfléchi par son concepteur, alimentée par les producteurs de l'information et exploré par les utilisateurs, pour aider à la décision.

Le SNIE est étroitement lié au SISA. Or, le Système National d'Information Statistique doit se caractériser par la qualité, l'organisation et la flexibilité dans le transfert de l'information disponible. Il doit prendre en compte toutes les interactions et doit se réajuster par rapport aux autres systèmes dans le monde, notamment, Med - Stat et Afri - Stat. Ceci passe nécessairement par la mise en place d'une stratégie particulière pour son développement. La réussite de toute réforme passe par la mise en place d'un système d'information organisé, stable, fiable et accessible.

14. Références

- [1] Aïssani D. and Boukhetala K., Les Banques de données: entre ordre et désordre, Actes de la journée d'études Nationale bdts 03 (Banque de Données et Traitement Statistique), Lamos Ed., Béjaïa, Mai 2003, 20 - 23.
- [2] Benkerou A., Conception et réalisation d'un système d'information pour le suivi Medico Administratif des malades. Cas : Clinique M. Boudiaf, Mémoire d'ingénieur en Informatique, Université Mouloud Mammeri, Tizi-ouzou 1996.
- [3] Boukhetala K. et Aïssani D., Les SISA (Système d'information statistique en Algérie), Actes de la journée d'études Nationale bdts 03 (Banque de Données et Traitement Statistique), Lamos Ed., Béjaïa, Mai 2003, 05 - 10,
- [4] Dahmane B., Gouali N. et Chelbabi M.M., Modélisation d'un Système National d'Information Economique: enquête auprès des producteurs de l'Information Economique, Actes de la journée d'études Nationale bdts 03 (Banque de Données et Traitement Statistique), Lamos Ed., Béjaïa, Mai 2003, 51,
- [5] Meziani, R. Meziani S., Rabta B. et Aïssani D., Conception et Réalisation du Système d'Information de la Direction des Domaines de la Wilaya Béjaïa, Rapport Interne, Lamos Béjaïa, Septembre 2004
- [6] Sites Internet des organismes cités (Euro-Stat, Med-Stat, Afri-Stat).

Place des Institutions Régionales dans la Mise en Place et le Développement d'un Système National d'Information

Par **R. MEZIANI, S. MEZIANI, B. RABTA,
K. BOUKHETALA et D. AÏSSANI**

1. Introduction

A l'heure actuelle, les profondes mutations qui caractérisent la vie politique, économique et sociale (à l'échelle planétaire) engendrent des besoins en informations économiques de plus en plus complexes et diversifiés [4]. Chaque Etat, chaque gouvernement, chaque décideur a besoin d'informations lui permettant de piloter au mieux, et à moindre coût, sa gestion et son développement économique et social. Il doit pour cela s'appuyer sur un système d'information complet et crédible, lui permettant tout à la fois d'éclairer l'événement et de conduire la décision [1].

En vue de modéliser un système national d'information économique en Algérie, l'équipe du Dr B. Dahmane a initié en 2003 une enquête par questionnaire afin d'identifier les acteurs et les sources d'informations économiques, ainsi que la définition des circuits de collecte et de circulation de l'information économique [4].

Le SNIE (Système National d'Information Economique) est étroitement lié au SISA (Système National d'Information Statistique). Cet aspect avait été clarifié lors de la Journée d'Etudes Nationale bds03 (Banques de Données et Traitement Statistique, Béjaïa - Mai 2003). En particulier, il avait été souligné la nécessité de clarifier la place des institutions régionales et le rôle de certains laboratoires de recherche spécialisés dans la mise en place et le développement d'un Système National d'Information (Statistique, Economique)[3].

L'objectif de cette communication est justement de préciser ces deux points, en se basant sur le cas de la Direction des Domaines de la

